

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Le rôle d'évaluation triennal pour le territoire non organisé de la MRC du Domaine-du-Roy, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022, a été déposé au 901, boulevard Saint-Joseph à Roberval, le 8 septembre 2021. Toute personne intéressée pourra en prendre connaissance à cet endroit.

Les personnes intéressées à présenter une demande de révision administrative des inscriptions au rôle d'évaluation foncière pour le territoire non organisé pourront déposer leur demande au bureau de la MRC, agissant à titre d'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRE), au moyen de la formule prescrite à cet effet, et ce, avant le 1<sup>er</sup> mai suivant l'entrée en vigueur du rôle. La tarification exigée pour le dépôt d'une telle demande a été fixée par le règlement n° 106-97 de la MRC du Domaine-du-Roy adopté le 8 octobre 1997.

DONNÉ à Roberval ce seizième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt et un.



Steve Gagnon  
Directeur général adjoint